

Le COMESA octroie un don de plus de 8 millions d'Euros au Burundi

ARIB News, 21/02/2011 – Source Xinhua Le Marché Commun des Etats d'Afrique de l'Est et du Sud (Common Market for Eastern and Southern Africa, COMESA) a accordé ce lundi un don de 8 300 000 euros à la République du Burundi qui vont servir à compenser les pertes de recettes découlant de la libéralisation du commerce régional. Le Burundi a spontanément adhéré au programme d'intégration régionale (RIIP) et n'a pas manqué à sa mise en application. Notamment, le pays a présenté son rapport sur l'état de mise en œuvre des programmes d'intégration régionale et ceci a permis au Burundi d'introduire sa requête de compensation des pertes de recettes dues à la mise en œuvre du RIIP à la Facilité d'Ajustement du COMESA et Mécanisme d'appui à l'Intégration Régionale», a indiqué Mme Victoire Ndikumana, la ministre du Commerce et de l'Industrie au Secrétaire général du COMESA, Sindiso Ngwenya, qui venait de lui remettre un chèque des 8 300 000 Euros, devant un parterre des journalistes.

Ce montant vient s'ajouter à un décaissement initial de 4 400 000 d'Euros effectués en 2009 et compensera les pertes équivalant à 12 700 000 Euros enregistrés entre juillet 2009 et Juin 2010. Après avoir reconnu avec grande satisfaction que «le COMESA est une institution qui a toujours soutenu les efforts d'intégration de tous ses membres», Mme Victoire Ndikumana a réaffirmé l'engagement du Burundi dans la mise en œuvre de tous les programmes du COMESA et en particulier les programmes régionaux de mise en œuvre du RIIP. Elle a profité de cette occasion pour solliciter une assistance technique pour appuyer dans le suivi des programmes régionaux de mise en œuvre de l'intégration régionale et dans la formulation de la prochaine phase du Mécanisme d'Ajustement et de l'Intégration Régionale envisagé dans le cadre du 10^{ème} FED. Peu après avoir remis le chèque au ministre, le Secrétaire général du COMESA a rendu une visite au Président de la République Pierre Nkurunziza à qui il allait annoncer qu'il venait de remettre ce chèque au ministre du Commerce et de l'Industrie d'une part, et à qui il allait féliciter pour avoir obtenu la tête de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est pour cet exercice de 2010 à 2011. Le Secrétaire général du COMESA a indiqué à l'issue de l'audience que l'assistance accordée au Burundi sera utilisée prioritairement dans les domaines de la santé, de l'éducation et du commerce. Le COMESA dont le siège est en Zambie comprend outre ce pays, le Burundi, l'Angola, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, la RDC, le Soudan, la Somalie, le Zimbabwe, le Swaziland, le Malawi, le Madagascar, les Seychelles, l'île Maurice, le Djibouti, l'Egypte, la Namibie, les Comores, l'Ethiopie et l'Erythrée.